

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Sciences du Langage* vise à former à la linguistique tant théorique qu'appliquée, en apportant une culture scientifique de base dans les grands domaines balisés des sciences du langage et en sensibilisant les diplômés aux domaines professionnels où sont présentes les problématiques linguistiques. Trois secteurs de métiers sont visés dans ce contexte : les métiers de l'enseignement (Français langue étrangère (FLE) et enseignement primaire), professions paramédicales liées aux pathologies du langage (orthophonie) et métiers de l'édition et de la communication.

Cette mention, qui est dispensée en enseignement présentiel, compte un parcours unique se subdivisant, à partir de la deuxième année (L2), en trois orientations préprofessionnalisaantes : préparation aux métiers du Français langue étrangère avec spécialisation en linguistique, préparation au concours de professeurs des écoles et préparation aux métiers de l'administration publique. L'architecture globale repose sur la combinaison d'enseignements de tronc commun, d'enseignements dits transversaux et de modules de spécialisation liés aux choix de parcours.

Synthèse de l'évaluation

La mention de licence *Sciences du langage* s'inscrit pleinement et de manière satisfaisante dans le champ des sciences du langage, que ce soit par sa volonté de couvrir tous les domaines constitutifs de ces dernières ou par un solide adossement à la recherche. Ceci se traduit à la fois par une représentation équilibrée des différents champs de la discipline et par une équipe pédagogique donnant une place prépondérante aux enseignants-chercheurs relevant de la 7^{ème} section du Conseil national des universités (CNU). Le corollaire en est néanmoins une quasi absence d'intervenants professionnels, malgré l'affichage de parcours pré-professionnalisaants (par exemple en orthophonie ou dans les métiers de la communication). A cet égard, la mention souffre d'une architecture peu lisible, résultant d'une volonté de multiplier les parcours et les éventuels débouchés professionnels, sans pour autant s'en donner les moyens pour tous les domaines visés. L'articulation entre la formation disciplinaire en sciences du langage et l'objectif de préparation au concours de professeurs des écoles, qui apparaît comme le débouché majeur en termes de flux, devrait ainsi être affinée. Ces questions se posent également quant à l'insertion de cette formation dans le champ de formation *Arts - lettres - langues* (absence de passerelles entre mentions à l'intérieur du champ) et aux connexions possibles avec d'autres champs relevant des Sciences humaines et sociales (SHS).

La dimension « recherche » de la formation est assurée d'une part, par le fort ancrage disciplinaire des enseignants-chercheurs et d'autre part, par l'introduction d'une unité d'initiation à la recherche en troisième année (L3). La dimension professionnelle est en revanche plus mal traitée puisque, outre l'absence d'intervenants extérieurs, elle ne comporte ni stage obligatoire, ni projet tuteuré pour les étudiants. Il est par ailleurs surprenant que la formation n'ait pas encore cherché à développer une politique internationale plus marquée pour ses étudiants : si elle accueille régulièrement des étudiants étrangers par le biais de plusieurs conventions et accords, rien n'a encore été mis en place pour favoriser la mobilité sortante. La place du numérique reste très traditionnelle en tant qu'outil d'enseignement et de suivi des étudiants. En revanche, la dimension computationnelle des sciences du langage est bien prise en compte à travers des enseignements en traitement automatique des langues.

De façon générale, la mention manque très clairement d'outils de pilotage au sens large et ne dispose pas d'indicateurs fiables lui permettant de s'adapter. Il n'existe pas de dispositif innovant de remédiation ou d'aide à la réussite, ni d'outils de suivi d'acquisition des compétences, par exemple sous forme de portefeuille de compétences ou autre. Si les effectifs sont fournis dans le dossier et correspondent aux flux habituels en sciences du langage dans une université de cette taille, ils ne font l'objet d'aucune analyse, pas plus que les taux de réussite ou les poursuites d'études, l'équipe pédagogique ne disposant tout simplement pas des outils idoines. Sur ce point, elle devrait bénéficier d'un plus grand soutien de l'établissement.

Points forts :

- Formation solide de par ses contenus (bonne couverture du champ des sciences du langage).
- Equipe pédagogique impliquée dans la formation.

Points faibles :

- Structure extrêmement complexe avec des parcours de préprofessionnalisation non entièrement concordants avec les métiers visés.
- Absence de suivi des étudiants (effectifs, réussite, devenir des diplômés).
- Absence de dispositifs de pilotage formalisés et institutionnalisés.
- Absence de dispositif d'aide à la réussite, ni de passerelles vers d'autres formations.
- Absence de dimension internationale.

Recommandations :

Il conviendrait de rendre l'architecture globale plus lisible, en particulier sur la question des « parcours » préprofessionnalisants : les objectifs restent souvent en décalage par rapport aux contenus, hormis pour la préparation au concours de professeurs des écoles. La formation gagnerait par ailleurs à être dotée d'une politique internationale plus ambitieuse, d'une meilleure politique des stages (là encore hors préparation au concours de professeurs des écoles) et d'un pilotage plus rigoureux et formalisé à tous les niveaux : conseil de perfectionnement, suivi des étudiants, évaluation des enseignements, autoévaluation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La mention semble poursuivre deux objectifs dont l'articulation n'est pas toujours simple à lire, ni même à repérer dans l'architecture de la formation : faire acquérir des fondamentaux en sciences du langage - en couvrant tout le spectre de ce champ disciplinaire aujourd'hui - et viser une préprofessionnalisation dans des domaines fort divers. De ce fait, on note un manque de concordance entre ces seconds objectifs et la structuration en « modules professionnalisants » (appelés « parcours » dans le dossier) : les métiers de la communication et de l'édition ne font pas l'objet d'une préparation spécifique et la préparation au concours de l'orthophonie est certes bien intégrée dans les fondamentaux, mais ne fait pas l'objet d'un module professionnalisant spécifique ni d'une ouverture à d'autres formations (paramédicales). <i>In fine</i>, c'est la préparation au concours de professeurs des écoles qui apparaît comme le débouché principal de la formation.</p>
Environnement de la formation	<p>L'environnement de la formation est globalement fragile. Si la formation s'inscrit dans le champ <i>Arts - lettres - langues</i> de l'établissement, une articulation avec le champ <i>Sciences humaines et sociales</i> est affichée sans que celle-ci ne soit spécifiée. Il s'agit de la seule formation de ce type dans l'établissement, mais sa position par rapport à des mentions similaires sur les sites voisins de Lyon ou Limoges n'est pas explicitée. Enfin, malgré la dimension professionnelle revendiquée, on ne note aucun lien pérenne avec les milieux socio-économiques concernés : leur implication se limite à quelques interventions ponctuelles.</p>
Équipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est composée exclusivement d'enseignants-chercheurs, venant des sciences du langage, mais aussi d'autres disciplines comme les lettres, la philosophie ou encore l'histoire contemporaine. On relève une surreprésentation des maîtres de conférences : deux professeurs seulement interviennent, donc un seul dans le cœur de cible disciplinaire.</p>

	<p>L'absence d'intervenants professionnels est en contradiction avec les objectifs affichés (<i>cf. supra</i>). L'organisation de l'équipe pédagogique, enfin, reste vague : il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement ou autre structure de pilotage.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont globalement satisfaisants sur la période considérée, les flux de première année (L1) ayant enregistré une progression constante sur la période évaluée avec un effectif de 67 étudiants en 2013/2014. On note toutefois une chute des effectifs en L3, qui se retrouvent divisés par deux sans que cet élément ne soit explicité dans le dossier.</p> <p>Les taux de réussite, qui doivent être calculés approximativement à partir des effectifs, sont satisfaisants en L1 et L2 (65 % et 80 %), élevés en L3 (90 %). La grande disparité des effectifs par parcours n'est pas expliquée et ne semble pas donner lieu à une réflexion particulière. Le dossier ne fournit que peu d'indications sur le devenir des étudiants, si ce n'est leur poursuite en master et n'interroge guère l'adéquation entre les « parcours » proposés et le devenir des diplômés.</p>

Place de la recherche	Au niveau licence, la dimension recherche est forcément limitée. L'encadrement exclusif de la formation par des enseignants-rechercheurs membres du laboratoire local de sciences du langage garantit une articulation entre contenus des enseignements et recherche. Une unité d'initiation à la recherche est toutefois proposée en L3.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est limitée à la préparation aux concours (enseignement primaire, orthophonie) ou comme préprofessionnalisation pour les autres secteurs visés, même si la spécificité des métiers de la communication et de l'édition, explicitement affichés comme objectifs, n'apparaissent pas dans l'architecture de la mention. La fiche RNCP est présentée de façon tout à fait convenable, mais elle renvoie aux données de l'Observatoire de la vie étudiante qui, pour le devenir des diplômés, n'a pas été actualisée depuis 2006 (<i>cf. infra</i>).
Place des projets et stages	Le dossier ne fournit aucune information sur l'existence d'éventuels projets tuteurés. Les stages ne sont pas obligatoires dans la formation. Seuls les enseignements pré-professionnalisants de préparation aux métiers de l'enseignement incluent des stages obligatoires. Les étudiants peuvent toutefois effectuer des stages validés dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) libre (dont des expériences de bénévolat à l'AFEV, Association de la fondation étudiante pour la ville).
Place de l'international	La mention n'a pas de dimension internationale avérée, en tout cas pour les étudiants inscrits à Clermont-Ferrand, outre l'existence d'un cours de langue sur trois semestres (un semestre par an). Elle a développé une politique de recrutement d'étudiants entrants (dispositif Erasmus + ou autre accord) et réfléchit à l'heure actuelle à la mise en place d'un dispositif semblable pour permettre la mobilité des étudiants clermontois dans la mesure où la formation n'enregistre pas encore de flux sortants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants recourt aux dispositifs habituels en L1 (Admission Post-Bac, réorientations éventuelles). Aucun dispositif particulier d'aide à la réussite ou de passerelles n'a été mis en place.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est dispensé uniquement en présentiel et aucune information n'est fournie sur l'accueil éventuel des publics spécifiques ou l'accès au titre de la formation continue. Le numérique reste cantonné aux usages classiques de l'environnement numérique de travail (ENT). Le cœur de cible disciplinaire conduit toutefois l'équipe à aborder les questions de traitement automatique des langues et de statistiques textuelles.
Évaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants repose sur une combinaison de contrôles continus, d'examens terminaux, de rédaction de dossiers pour les projets (pour une UE chacun) en donnant la priorité au contrôle continu (deux-tiers pour l'ensemble de la licence, 80 % en L1). Cependant, aucune information n'est fournie sur la composition et le fonctionnement des jurys, hormis leur périodicité.

Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne fait état d'aucun dispositif particulier de suivi de l'acquisition des compétences. Un exemple d'annexe descriptive au diplôme de bonne facture a été fourni, mais le dossier ne dit pas si sa délivrance est systématique ou non.
Suivi des diplômés	Le dossier ne fournit aucune donnée sur le devenir des étudiants. Il renvoie certes vers l'Observatoire de la vie étudiante, mais la dernière enquête disponible pour la mention remonte à 2006. Il mentionne simplement une poursuite massive en master, mais sans plus de détails.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	Le dossier ne fait état d'aucun conseil de perfectionnement ou structure apparentée, ses fonctions habituelles étant déléguées à des dispositifs informels au sein de l'équipe pédagogique. La situation est proche pour l'évaluation des enseignements par les étudiants, puisque le dossier ne mentionne qu'une enquête mise en place en 2014/2015 dont les résultats ont été intégrés dans le dossier : les éléments fournis ne vont toutefois pas au-delà des taux de satisfaction. Enfin, on constate l'absence de toute procédure formelle et institutionnalisée d'autoévaluation.

Observations de l'établissement



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES

CAMPAGNE D'EVALUATION 2015-2016 vague B

POUR

LA MENTION DE LICENCE

SCIENCES DU LANGAGE

1) En réponse au reproche d'absence de passerelles entre mentions à l'intérieur du champ : présence d'"enseignements complémentaires" (psycho, philo, Lettres Modernes, Lettres Classiques) en L1 avec possibilité de réorientation.

2) En réponse à la remarque sur la chute des effectifs en L3 : en 2015-2016, 37 étudiants sont inscrits en L3, ce qui représente une hausse par rapport à 2014-2015.

3) En réponse à la remarque concernant la politique internationale : les destinations existantes (Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Turquie) n'attirent pas nos étudiants ; nos efforts pour élargir les accords Erasmus à des pays "plus attractifs" (GB, Espagne) n'aboutissent pas pour l'instant mais nous les poursuivons.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD